

L'ESSENTIEL du Tourisme

Découvrez l'actualité professionnelle du tourisme de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs avec les Chambres de Commerce et d'Industrie du Centre-Val de Loire.



Avril 2022



TRANSITION ECOLOGIQUE - DIAGNOSTIC INDIVIDUEL 100% FINANCÉ

Transition écologique : un diagnostic individuel et un plan d'action sur-mesure pour les commerçants, cafetiers, restaurateurs, hôteliers et hébergeurs touristiques.

Assuré par la CCI et 100% financé par le Plan de relance de la Région Centre-Val de Loire, ce diagnostic permet d'évaluer l'impact environnemental et d'identifier les pistes d'économies sur les thèmes suivants : consommation d'énergie et d'eau, gestion des déchets, recyclage, relations fournisseurs... Il débouche sur un plan d'actions concret et personnalisé selon les situations et les priorités des entreprises.

VOS CONTACTS

FONDS TOURISME DURABLE - RECONDUIT JUSQU'A FIN 2022

15 accompagnements supplémentaires vont être proposés aux hôteliers et restaurateurs intéressés pour s'engager vers des pratiques plus durables.

Ce soutien se traduit d'abord par un accompagnement individuel. Il peut être accompagné d'une aide financière pour les coûts d'investissements liés à la transition écologique.

Le Fonds Tourisme Durable en région Centre-Val de Loire, c'est déjà :

- 50 accompagnements en cours
- Plus de 30 dossiers de demande de subvention déjà déposés
- Plus de 400 000 € d'aides attribuées

EN SAVOIR +

ANNÉE DE LA GASTRONOMIE – SAISON 3 « L'ETE »

Au programme Le printemps de la gastronomie inclusive et bienveillante ».

Vous portez un projet innovant et fédérateur, destiné à mettre en valeur la gastronomie française ? Vous souhaitez bénéficier d'une labellisation ou d'une aide (10 000 à 50 000 €) ? Les projets devront être déposés avant le 21 mai 2022 à 17 heures.

EN SAVOIR +

VOS CONTACTS



L'été pour célébrer le partage et le vivre-ensemble,

MAITRES RESTAURATEURS – Une recette bien de chez nous !



La restauration joue un rôle majeur dans la satisfaction et la fidélisation des touristes. La promotion et l'accompagnement des Maîtres Restaurateurs a été reconduit en 2022 à travers le partenariat du Réseau des CCI, de la Région et du CRT Centre-Val de Loire.

- ➔ Ce sont + de 160 professionnels passionnés dans 115 établissements de la région qui sont reconnus Maîtres Restaurateurs. Créé en 2007, le titre de Maître Restaurateur est le seul label de la profession délivré par l'État et s'adresse à une large gamme de restaurants. Il récompense les restaurateurs de métier dont la cuisine est « Fait Maison » à partir de produits bruts, de saison et essentiellement frais. Dans sa cuisine, le Maître Restaurateur a à cœur de privilégier les produits de la région. Il apporte un soin tout particulier à la qualité du service et à l'accueil de sa clientèle. Il garantit aux consommateurs la démarche d'excellence de l'établissement dans lequel il entre.

EN SAVOIR +

HIGH HOSPITALITY ACADEMY – Gérer les réclamations

Certaines réclamations sont fondées. D'autres ne le sont pas. Néanmoins, toutes empoisonnent la vie des entreprises commerciales, qui doivent les prendre en compte et y répondre. Un exercice dont on peut néanmoins sortir gagnant à condition de garder à l'esprit que rien ne remplace la diplomatie.



- ➔ Un client se plaint et assombrit votre journée par ses plaintes. Pire, il émet des réclamations. Ce qui n'est pas la même chose. Mais, attention, la palette des réclamations est vaste et mérite des réponses diverses selon leur forme, leur contenu, leur ton. Retrouvez dans cette fiche pratique les différentes manières de réagir.

EN SAVOIR +

A VOS AGENDAS

Agenda

21 Novembre 2022

➔ Carrefour du Tourisme – CCI Loir-et-Cher

24 novembre 2022

➔ Réunion avec In Extenso – CCI Touraine

Retrouvez toutes les lettres d'information
sur <http://www.centre.cci.fr/newsletter-tourisme>

Nota : publication réalisée à partir des travaux de veille des collaborateurs des CCI de la région Centre-Val de Loire. Des liens hypertextes permettent de consulter directement l'intégralité des articles de référence chaque fois que cela est possible. Les articles de presse et informations sélectionnés dans cette publication n'ont pas vocation à refléter la position des CCI du Centre-Val de Loire sur le tourisme et ne sauraient engager la responsabilité du réseau des CCI. Les CCI du Centre-Val de Loire ne fournissent aucune copie des articles évoqués : le lecteur doit s'adresser aux publications signalées. A tout moment, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art 34 de la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978).

Votre contact - CCI Centre-Val de Loire

Mevenig CHOBLET – 06 46 40 15 68

Mevenig.choblet@centre.cci.fr

Une lettre d'information réalisée par

